

qu'elle adoptait pour patron et qu'elle se proposait d'honorer solennellement le 24 juin de chaque année, tel était le but de l'association. Pouvait-on en trouver un seul plus en harmonie avec les exigences de l'époque, plus en rapport direct avec les sentiments intimes d'union et de conservation qui dominaient dans le cœur de cette population canadienne-française, qu'un demi-siècle de persécutions, de luttes incessantes n'avaient pu vaincre ni même décourager, puisant dans la grandeur et la sublimité de ses droits, un courage toujours nouveau, une force de plus en plus irrésistible pour la défense d'une cause sainte et sacrée.

Aussi la formation de cette nouvelle Société, dont les tendances et le but cadraient si bien avec les revendications populaires, et qui prêtaient au mouvement national toute la force que donne l'association, fût-elle saluée avec joie par tous les patriotes éclairés qui entrevoyaient, déjà, dans le lointain, les lueurs du terrible incendie, que les dénis de justice, les spoliations, les rapines, l'irresponsabilité, la morgue et l'insolence des favoris du pouvoir, allaient bientôt allumer dans le Bas-Canada.

Pour la première fois l'association Saint-Jean-Baptiste célébra la fête de son saint patron le 24 juin 1834, et, le même jour, il y eut un banquet national dans le jardin de M. John McDonnell, rue Saint-Antoine, sous la présidence de feu le commandeur Jacques Viger, premier maire de Montréal.

La chanson patriotique devenue si populaire : *O Canada, mon pays, mes amours!* fut composée pour la circonstance et chantée à ce banquet par sir G. E. Cartier, alors étudiant en droit. La fête nationale, malgré la gravité des événements politiques de l'époque, continua de se célébrer à Montréal en 1835 et 1836, mais le caractère de gaieté qui avait marqué les réjouissances de sa première démonstration publique, avait fait place à ce sentiment de tristesse indicible qui vous empoigne malgré vous à l'approche des calamités publiques, des bouleversements sociaux.

Pour la troisième fois, son fondateur venait d'être arrêté et incarcéré par le shérif de Montréal. Comme en 1828 et en 1832, son indépendance de caractère, son patriotisme et son franc-parler dans la "*Minerve*" dont il réclamait, depuis 1827, la paternité avec M. A. N. Morin, ce type légendaire de l'honnête politique, du magistrat éclairé, intègre et du parfait chrétien, lui avaient valu cet honneur un peu gênant.

L'autorité sévissait de tous côtés avec rigueur : les destitutions.